

DESCRIPTION DES VEHICULES MOTOBECANE TYPE 79 Z

0. GENERALITES

- 0.1. Constructeur : Les Ateliers de la MOTOBECANE
16, rue Lesault
93502 PANTIN CEDEX
R.C. Paris 542.070.115 B
- 0.2. Marque : MOTOBECANE
- 0.3. Genre : Cyclomoteur
- 0.4. Type et Versions : 79 Z
- 0.5. Puissance administrative : Néant.

1. CONSTITUTION GENERALE

- 1.1. Nombre d'essieux et de roues : 2
- 1.1.1. Emplacement de la roue motrice : AR
- 1.1.2. Emplacement de la roue directrice : AV
- 1.2. Dimensions des pneumatiques : AV = 2 1/2 - 21
AR = 3 - 18
- 1.3. Constitution du cadre : tubulaire simple berceau
- 1.4. Emplacement et disposition du moteur : dans la partie centrale du cadre, face à la route.

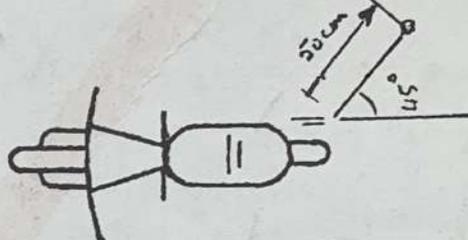
2. POIDS ET DIMENSIONS (kg et m)

- 2.1. Poids total autorisé en charge : 194
- 2.2. Possibilité d'attelage d'un side-car : non
- 2.3.
- 2.4. Charge maximale admissible sur les essieux
- 2.4.1. Sur l'essieu 1 : 61
- 2.4.2. Sur l'essieu 2 : 133
- 2.5.
- 2.6.
- 2.7. Empattement : 1,227
- 2.8. Poids à vide du véhicule en ordre de marche
- 2.8.0. Total : 69
- 2.8.1. Sur l'essieu 1 : 32,5
- 2.8.2. Sur l'essieu 2 : 36,5
- 2.9. Porte à faux avant : 0,338
- 2.10. Porte à faux arrière : 0,385
- 2.11. Longueur hors-tout : 1,950
- 2.12. Largeur hors-tout : 0,750.

3. MOTEUR

- 3.1. Dénomination : 79 Z
- 3.1.1. Marque : MOTOBECANE
- 3.2. Description générale :
- 3.2.1. Type : à combustion interne à piston en mouvement alternatif et vilebrequin
- 3.2.2. Cycle : à explosion
- 3.2.3. Nombre de temps : 2
- 3.3. Nombre et disposition des cylindres : 1, incliné de 15° sur l'avant
- 3.4. Dimensions
- 3.4.1. Alésage (mm) : 39
- 3.4.2. Course (mm) : 41,8
- 3.4.3. Cylindrée (cm³) : 49,9
- 3.5. Rapport volumétrique de compression : 9
- 3.6. Puissance maximale (KW ISO) : 2,12
- 3.7. Régime de puissance maximale (tr/min) : 5000
- 3.8. Couple maximal (mdaN ISO) : 0,447
- 3.9. Régime de couple maximal (tr/min) : 4000
- 3.10. Régime de rotation maximal (tr/min) : 5900
- 3.11. Carburant utilisé : essence/huile
- 3.12. Réservoir de carburant : 9,3 litres, à cheval sur le cadre
- 3.13. Mode d'alimentation du moteur : 1 carburateur à passage de 14 mm

- 3.14. Type de filtre à air : sec
- 3.15. Allumage : par bougie, bobine d'induction et condensateur, commandés par un rupteur
- 3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) : 6
- 3.17. Dispositif d'antiparasitage : oui
- 3.18. Refroidissement du moteur : par circulation d'air naturel
- 3.19. Nombre de silencieux d'échappement : 1
- 3.19.1. Description : un tube débouchant dans un pot de détente, suivi d'un silencieux. Pot de détente et silencieux ont la même référence
- 3.19.2. Référence :  79 Z 
- 3.20. Niveau sonore au point fixe :
- 3.20.1. Valeur du niveau sonore (dBa) : 78
- 3.20.2. Régime de rotation correspondant (tr/min) : 3750
- 3.20.3. Schéma de la position du microphone :



4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- 4.1. Type de boîte de vitesses : transmission automatique à variation continue et relais
- 4.2. Type d'embrayage : centrifuge, automatique
- 4.3. Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : par chaîne
- 4.4. Démultiplication de la transmission :
- 4.4.1. Dimension et circonférence de roulement des pneumatiques (mm) : 3 - 18 — 1901
- 4.4.2. Démultiplications et vitesses à 1.000 tr/min :

Combinaison des vitesses	Rapports de la boîte	Rapport secondaire	Rapport final	Démultipli. totale	Vitesses à 1000 tr/min (en km/h)
PV	$\frac{79,79}{41,99} = 1,9$	$\frac{53}{13} = 4,07$	$\frac{52}{12} = 4,33$	33,56	3,39
GV	$\frac{56,78}{66,80} = 0,85$	$\frac{53}{13} = 4,07$	$\frac{52}{12} = 4,33$	15,01	7,59

- 4.5. Vitesse maximale (km/h) : 44,7 environ
- 4.6. Indicateur de vitesse : oui
- 4.7. Compteur kilométrique : oui.

5. SUSPENSION

- 5.1. Avant : fourche télescopique hydraulique à ressorts hélicoïdaux
- 5.2. Arrière : bras oscillant Cantilever avec amortisseur télescopique hydraulique.

6. DIRECTION

- 6.1. Type de direction : directe sur fourche télescopique.

7. FREINAGE

- 7.1. Frein de service : AV et AR. Le frein AR est conjugué avec la poignée gauche et la pédale.
- 7.1.1. Commande du frein de service : par leviers et pédale
- 7.2. Répartiteur de freinage : sans
- 7.3. Frein de secours : indépendance du frein AV et du frein AR
- 7.4. Frein de stationnement : sans

- 7.5. Mode de transmission des efforts aux roues
- 7.5.1. Frein de service : par câble, levier et came
- 7.6. Assistance du frein de service : sans
- 7.7. Réservoir de fluide ou d'énergie : sans
- 7.8. Types de freins
- 7.8.1. Frein de service
- 7.8.1.1. Sur l'essieu 1 : à tambour avec segments intérieurs
- 7.8.1.2. Sur l'essieu 2 : à tambour avec segments intérieurs.

8. CARROSSERIE

- 8.1. Carrosserie : solo
- 8.2. Carénage : sans
- 8.3. Nombre de places assises : 1 ou, avec la selle munie d'une sangle de maintien et repose-pieds, 1 plus un enfant âgé de moins de 14 ans

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.1. Feux de route : sans
- 9.2. Feux de croisement : 1 agréé
- 9.3. Feux de position avant : sans
- 9.4. Feux-rouge arrière : 1
- 9.5. Indicateurs de changement de direction :
- 9.5.1. Avant : 2
- 9.5.2. Arrière : 2
- 9.6. Feux stop : 1
- 9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation : sans
- 9.8. Dispositifs réfléchissants :
- 9.8.1. Arrière : 2 agréés
- 9.9. Feux de détresse : sans.

10. DIVERS

- 10.1. Accessoires :
- 10.1.3. Rétroviseurs : 1 agréé
- 10.1.4. Avertisseurs sonores : 1 agréé
- 10.1.5. Dispositifs antivol : 1 verrouillant la roue arrière.
- 10.2. **Marques d'identité**
- 10.2.1. Emplacement de la plaque constructeur : sur le tube de direction
- 10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : sous la selle, côté droit.
- 10.2.3. Structure du numéro d'identification : 8 caractères numériques
- 10.2.4. Le numéro d'identification commence à 14.100.000
- 10.2.5. Identification du moteur : 49,9 - N° moteur frappé sur une plaque métallique rivetée sur la culasse à droite.

*

* *

PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur le 24.03.1982 que le véhicule n° 14.100.000 à moteur n° 4.839.319 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBECANE type 79 Z, satisfait aux dispositions des articles R. 69 à R. 73, R. 188 et R. 194 à R. 199 du code de la route et des arrêtés pris en application.

Monthéry, le 24 Mars 1982
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
(signé : CHAPUT)

Vu et approuvé :
Enregistré sous le n° AU-2138-82-00
Paris, le 24 Mars 1982
Pr. le Directeur Interdépartemental de l'Industrie et par délégation
Pr. l'Ingénieur des Mines
Chef de la Division Automobiles
L'Ingénieur divisionnaire des T.P.E. (Mines)
(signé : MOYER)

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, ATELIERS DE LA MOTOBECANE
16, rue Lesault
93502 PANTIN CEDEX

constructeur certifions :

A/ - Que le véhicule :

1. Genre : Cyclomoteur
 2. Marque : MOTOBECANE
 3. Type : 79 Z
 4. N dans la série du type :
 5. Source d'énergie : ES
 - 5Bis Cylindrée : 49,9 cm³ - 2 temps
 - 5Ter Niveau sonore de référence : 78 dBA - Régime de rotation correspondant : 3.750 tr/min
 6. Carrosserie : Solo
 7. Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1 plus un enfant âgé de moins de 14 ans*
 8. Poids en ordre de marche : 69 kg
 9. Poids total autorisé en charge : 194 kg
- est entièrement conforme au type décrit plus haut.

B/ - Que ce véhicule sort de nos usines (magasins) le

pour être livré à :

Fait à

*Rayer la mention inutile.



NOTA. - Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R. 54 à R. 62 et R. 69 à R. 81 du Code de la Route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une mention de conformité à un texte réglementaire au sein de la notice descriptive) ci-dessus doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la Préfecture,
- le cas échéant d'une réception à titre isolé par la Direction Interdépartementale de l'Industrie.